

Le Tiers-Ordre ? De bonnes personnes qui jouent à la religieuse.

Le Tiers-Ordre ? Il n'y a que des servantes!

Le Tiers-Ordre ? Une société secrète de dévotes.

Le Tiers-Ordre ? Je ne peux pas le sentir.

Je ne me contenterai pas d'ajouter tristement à cette litanie : Seigneur ayez pitié d'eux.

Je veux essayer de lui donner un coup, dont elle ne se relève pas à vos yeux, et cela en me servant surtout des faits et gestes et des paroles mêmes des Souverains Pontifes.

I

Le Tiers-Ordre... du nouveau,

Cela me rappelle cette boutane renouvelée de Louis Veuillot. Au retour de Lourdes le train passait à Avignon, en vue du Château des Papes. Quelqu'un expliquait à sa voisine qu'autrefois, pendant près de 70 ans, les papes avaient demeuré là : " Ah ! pensez-vous ! Si c'était vrai, on le saurait ! "

Le Tiers-Ordre, c'est du nouveau qui date de plus de 700 ans. Dans les 300 premières années de son existence, les papes, l'ont honoré de 109 bulles, et jusqu'à nos jours on en compte plus de 200.

A peine institué, le Tiers-Ordre franciscain envahissait toute l'Italie, et en quelques années il avait fait la conquête de l'Europe. Conquête est bien le mot, car depuis les têtes couronnées jusqu'aux humbles paysans, il était tellement en honneur que d'après les historiens et chroniqueurs on aurait compté ceux qui n'en faisaient pas partie.

Depuis Nicolas IV, le premier pape qui ait promulgué solennellement et confirmé la Règle du Tiers-Ordre et qui l'enchâssa le 18 août 1289 dans sa bulle "*Supra montem*" comme un joyau dans un cercle d'or, 40 papes s'en sont occupés. Deux conciles généraux, celui de Vienne en 1309 et celui de Latran en 1513, l'ont mis à leur ordre du jour